

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03033 Numéro SIREN : 841 243 827 Nom ou dénomination : 3 A M

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 7996

(1) Informations telles que figurant au RCS.

Certifié conforme à l'original.
le Président

[Signature]

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 17 JUIL. 2023 Numéro: 7996

3 AM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 3 000 euros
Siège Social : 15, rue Claude Debussy – 91000 EVRY
RCS EVRY 841 243 827

**PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois,
Le vendredi 23 juin,
A 19 heures,

Monsieur Abdelkader MEGUEDAD, associé unique de la société 3AM, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 3 000 Euros divisé en 30 actions de 100 €,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Abdelkader MEGUEDAD, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial établi par l'Associé Unique.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération des fonctions de Président de l'Associé unique,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AD

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 22 777,86 Euros de l'exercice, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 777,86 €
Report à Nouveau	7 362,39 €
	30 140,25 €
Autres Réserves	10 000,00 €
Dividendes	18 117,00 €
Solde au Report à Nouveau	2 023,25 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveront à 145 323,25 €.

Conformément à la loi, l'Associée unique rappelle les dividendes qui ont été distribués au cours des trois dernières années :

2020 :	18 000,00 €
2021 :	25 000,00 €
2022 :	30 000,00 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve les termes du Rapport Spécial qu'il a établi, concernant les conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2022.

L'Associé unique propose de fixer sa rémunération brute annuelle à 30 000 Euros pour l'exercice 2023. Il est toutefois expressément précisé que si pour quelque raison que ce soit, la totalité de cette somme n'était pas prise en charge à la clôture de l'exercice, le reliquat ne serait en aucun cas reportable sur l'exercice suivant.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

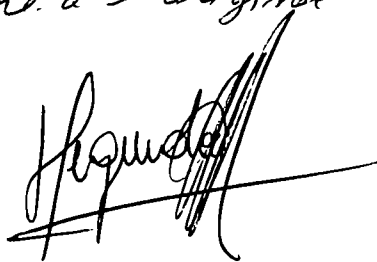
CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

AD

Certifie conforme à l'original
Le Président



COMPTES ANNUELS

SASU 3AM

15 RUE CLAUDE DEBUSSY

91000 EVRY

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 4332A

SIRET : 84124382700018

COMPTA SUD SAS
22 RUE DE L'EGLISE

Tél : 0146665588

E-mail : francois@comptasud.fr

92160 ANTONY

Fax : 0146666196

97

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	2 274.00	979.71	1 294.29	1 749.09
Autres immobilisations corporelles	20 916.40	11 846.62	9 069.78	12 560.78
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15.00		15.00	15.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 713.86		3 713.86	3 713.86
TOTAL (I)	26 919.26	12 826.33	14 092.93	18 038.73
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 072.50		4 072.50	4 450.00
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	98 669.96		98 669.96	212 397.95
Autres créances (3)	55 907.30		55 907.30	34 536.88
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	183 249.44		183 249.44	234 977.36
Charges constatées d'avance (3)	581.38		581.38	469.63
TOTAL (II)	342 480.58		342 480.58	486 831.82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	369 399.84	12 826.33	356 573.51	504 870.55

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

AN

BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 000.00)	3 000.00	3 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	300.00	300.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	130 000.00	50 000.00
Report à nouveau	7 362.39	7 070.39
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 777.86	110 292.00
SITUATION NETTE	163 440.25	170 662.39
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	163 440.25	170 662.39
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8.00	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	187.68	1 448.87
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	170 560.71	263 284.88
Dettes fiscales et sociales	22 376.87	69 474.41
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	193 133.26	334 208.16
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	356 573.51	504 870.55
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	193 133.26	334 208.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	8.00	
(3) Dont emprunts participatifs		

AD

TABLEAUX ANNEXE

- Tableau N° 2054 N des Immobilisations
- Tableau N° 2055 N des Amortissements
- Tableau N° 2057 N des Echéances des Créances
- Tableau N° 2057 N des Echéances des Dettes
- Tableau des Résultats des cinq derniers exercices

177

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

(Arrêté du 27 avril 1982 et Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983)

°
° °

1° - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1° - Hypothèses de base

Les principes généraux de Prudence, de Régularité, de Sincérité et d'Image Fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2° - Règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

3° - Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

17

2° - CHANGEMENT DE METHODE

Rubrique sans objet.

3° - CONSOLIDATION

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation globale d'une autre Société.

4° - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Rubrique sans objet.

5° - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a produit aucune immobilisation pour elle-même.

6° - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubrique sans objet.

7° - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont exposés dans le tableau en annexe ci-après.

8° - AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

9° - METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

1° - Amortissements

Les amortissements économiques ont été pratiqués sous la forme linéaire et dégressive et sont présentés dans le tableau fourni en annexe ci-après.

2° - Provisions

Rubrique sans objet.

10° - COUT DE PRODUCTION DU STOCK.

Rubrique sans objet.

11° - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

AD

Les stocks sont valorisés au dernier prix connu.

12° - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

1° - Charges constatées d'avance

Il a été comptabilisé pour 531,38 € de charges de cette nature au cours de l'exercice, concernant des assurances, des abonnements et contrat d'assistance.

2° - Produits à recevoir sur créances

Rubrique sans objet.

13° CAPITAL SOCIAL

Le capital social se compose de 30 actions de 100 € entièrement libérées.

14° AMORTISSEMENT DES PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet car l'Entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

15° - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette de l'Entreprise n'est garantie par des sûretés réelles (hypothèque, gage, nantissement, etc...).

16° - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

1° - Produits constatés d'avance

Rubrique sans objet.

2° - Charges à payer sur dettes

Rubrique sans objet.

17° - CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Aucune créance ou dette (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif soit au passif ne concerne des entreprises liées ou des participations.

18° - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'échéancier des créances et des dettes de l'Entreprise figure au tableau fourni en annexe.

AD

19° - ECARTS DE CONVERSION

Rubrique sans objet.

20° - CREDIT-BAIL

Les contrats de crédit bail en cours à la fin de l'exercice représentent un engagement total de **20 192,50 €** qui se décompose comme suit :

Contrat : MERCEDES Vito Fourgon

Valeur d'origine : 28 800,00 € H.T.

1 échéance de 5 000,00 € HT, et

59 échéances de 321,56 € HT soit 18 972,04 € HT

Reste dû : 37 échéances de 321,56 € soit **11 897,72 € HT**.

Contrat : MERCEDES Classe B

Valeur d'origine : 38 885,26 € TTC

1 échéance de 11 781,90 € TTC, et

48 échéances de 638,06 € TTC soit 30 626,88 € TTC

Reste dû : 13 échéances de 638,06 € soit **8 294,78 € TTC**.

21° - REPRISES D'AMORTISSEMENTS

Rubrique sans objet.

22° - ENTREPRISES LIEES

Rubrique sans objet.

23° - METHODES DE REEVALUATION

Rubrique sans objet.

24° - ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS

Rubrique sans objet.

25° - PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la Société.

26° - ENGAGEMENTS

Aucun engagement et notamment en matière de pension, complément de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance.



AN